

Conférence du désarmement

11 juin 2009

Français

Compte rendu définitif de la mille cent quarante et unième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 11 juin 2009, à 10 h $25\,$

Président: M. Roberto García Moritán......(Argentine)

Le Président (parle en espagnol): Chers collègues, Monsieur le Secrétaire général, je déclare ouverte la 1141^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter une chaleureuse bienvenue à un collègue qui vient de se joindre à nous. J'ai nommé Son Excellence l'Ambassadeur Scuda, qui vient d'accéder à la fonction de représentant permanent du Japon à la Conférence du désarmement. Monsieur l'Ambassadeur, permettez-moi, au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom propre, de vous assurer de notre appui et de notre entière coopération dans vos nouvelles fonctions.

Mesdames et Messieurs, la République islamique d'Iran, la Colombie et la Malaisie sont inscrites sur la liste des orateurs d'aujourd'hui. J'ai donc le grand plaisir de donner la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Moaiyeri (République islamique d'Iran) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi de saisir cette occasion de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de l'entière coopération de ma délégation. Permettez-moi également de saluer l'excellent travail de votre prédécesseur, l'Ambassadeur Jazaïry, de l'Algérie.

Le 29 mai dernier, la Conférence du désarmement a adopté le document CD/1863, par lequel elle s'est dotée d'un programme de travail pour sa session de 2009. Ce faisant, la Conférence a mis fin à sa période prolongée de paralysie. Dans le même temps, cette décision a fait naître des attentes quant à la nécessité pour la Conférence de jouer son rôle dans la concrétisation des objectifs et des priorités des membres, connues pour être les quatre questions centrales, sur la base de l'égalité. Je l'ai déjà souligné, selon nous, la Conférence du désarmement, en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, devrait s'acquitter de ses responsabilités en faisant en sorte de répondre aux préoccupations de sécurité de tous les États.

La position de la République islamique d'Iran s'agissant des travaux de la Conférence du désarmement est claire et bien connue des membres de cette instance. Nous sommes fermement convaincus que l'existence d'armes nucléaires est la plus grande menace pour la sécurité de tous les pays. Par conséquent, le désarmement nucléaire demeure la première des priorités de ma délégation dans les travaux de cette Conférence. Nous ne sommes pas les seuls à avoir adopté une telle position. Un grand nombre de membres de la communauté internationale, en particulier les membres du Mouvement des pays non alignés, ont maintes fois appelé l'attention de la communauté internationale sur la menace que les armes nucléaires font peser sur la paix et la sécurité internationales, ainsi que sur la sécurité de chaque État. Face à cette menace, ils ont exigé une action immédiate de la part de la communauté internationale. Aujourd'hui, la communauté internationale est plus que jamais préoccupée par la persistance de milliers d'ogives nucléaires dans les arsenaux des États dotés d'armes nucléaires. Nous continuons à croire en la nécessité de négociations sur un programme échelonné d'élimination complète des armes nucléaires dans un délai déterminé, y compris par la conclusion d'une convention sur les armes nucléaires. Ces négociations doivent aboutir à l'interdiction légale et définitive de la possession, de la mise au point, du stockage et de l'emploi d'armes nucléaires par un pays quel qu'il soit, et prévoir la destruction de ces armes abjectes.

Dans le même ordre d'idées, je souligne une nouvelle fois qu'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, qui interdirait les matières fissiles à des fins d'armement nucléaire, ne doit pas être transformé en instrument de non-prolifération. Nous n'accepterons jamais cette idée. Un tel traité devra marquer une étape claire et significative vers le désarmement et la non-prolifération nucléaires sous tous leurs aspects. Il doit s'agir d'un traité global, non discriminatoire, internationalement et effectivement vérifiable. Il doit couvrir la production passée et les stocks existants, ainsi que la production future de

matières fissiles entrant dans la fabrication des armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Nous défendrons avec acharnement notre position à cet égard au cours des futures négociations sur un tel traité dans le cadre de la Conférence du désarmement.

Nous aimerions également assister à des progrès sur les deux autres questions, à savoir les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Ce sont également des questions importantes qui doivent être traitées avec sérieux dans le cadre du travail de fond de la Conférence. Aujourd'hui, le risque d'une course aux armements dans l'espace est en pleine recrudescence. Dans le même temps, certains États dotés d'armes nucléaires poursuivent encore une stratégie qui fait appel à l'emploi de ces armes, notamment contre des États non dotés d'armes nucléaires.

La Conférence doit poursuivre ses discussions avec détermination en vue d'entamer des négociations sur des instruments juridiquement contraignants portant sur les quatre questions centrales. Selon notre entendement, les progrès des travaux de fond de la Conférence sur les quatre questions centrales seront mesurés à l'aune d'avancées concrètes, et pas uniquement en mettant l'accent sur certaines questions et en se limitant à des bavardages sur les autres.

Les travaux de la Conférence sont à un stade crucial. Nous devons tirer parti de nos progrès. Nous croyons que la Conférence doit pouvoir progresser de façon harmonieuse et constante. Le programme de travail doit être mis en œuvre de façon équilibrée. Le règlement intérieur de la Conférence doit être pleinement respecté. La mise en œuvre du programme de travail devra être planifiée de façon à veiller attentivement à répartir judicieusement le temps mis à la disposition des groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux. Nous devons éviter la multiplication de réunions parallèles. Le principe d'une répartition géographique équitable et de la rotation doit être observé dans la nomination des présidents et des coordonnateurs spéciaux. J'espère que nous pourrons, dans le cadre de ces paramètres, établir une base solide pour nos activités à venir.

Le Président (parle en espagnol): Je remercie le représentant de la République islamique d'Iran de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie.

M. Camacho (Colombie) (parle en espagnol): Je vous remercie, Monsieur le Président. Comme c'est la première fois que la délégation colombienne prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous exprimer notre plein appui dans le travail que vous menez à une étape cruciale de la vie de la Conférence du désarmement. Chaque fois qu'un pays de notre région préside un processus ou une instance de désarmement et de sécurité, sa présidence est marquée par l'empreinte des principes qui caractérisent notre région, une région pionnière dans les efforts de paix, et nous sommes convaincus, Monsieur, que votre riche expérience diplomatique et vos connaissances contribueront au bon fonctionnement de la Conférence dans les jours à venir. Vous pouvez compter sur notre plein appui.

Je voudrais évoquer brièvement quelques sujets dont vous avez déjà parlé. La délégation colombienne estime que le critère de l'équilibre géographique dans la désignation des présidents des groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux est une question importante, et nous attendons avec impatience et intérêt vos propositions à cet égard. Dans ce contexte, nous pensons que nous devons nous en tenir à une formule similaire à celle utilisée les années précédentes dans le cadre des travaux et des délibérations de cette instance.

Nous estimons également que nous devons tâcher de parvenir à un équilibre dans la répartition du temps, du moins en ce qui concerne les quatre thèmes principaux, étant entendu que nous devrons par la suite faire preuve de souplesse, compte tenu du fait que la

dynamique de nos réunions, les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées, détermineront, en fin de compte, le temps nécessaire.

En outre, la Colombie a réaffirmé qu'il fallait, du moins dans un premier temps, éviter de réunir simultanément les groupes de travail et les coordonnateurs spéciaux afin que les délégations puissent assister à la plupart des réunions. Nous sommes conscients qu'au fur et à mesure que nous avancerons, il deviendra difficile de programmer les réunions, étant donné les nombreux engagements que nous avons dans d'autres instances à Genève et dans d'autres parties du monde.

Il est important de réfléchir attentivement sur ce point, et il est tout aussi important que les consultations et le débat requis soient organisés afin que nous puissions progresser dans cette phase importante. Toutefois, la Colombie estime également qu'il est essentiel que nous procédions avec pragmatisme et efficacité afin de pouvoir progresser dans notre effort pour sauver la Conférence du désarmement.

Enfin, nous pensons que, compte tenu de nos urgents besoins et de nos priorités, nous devons dûment tenir compte d'autres sujets tels que la participation de la société civile, une question que ma délégation et une autre délégation ont soulevée devant cette instance.

Le Président (parle en espagnol): Je remercie le représentant de la Colombie de sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Malaisie.

M. Azril (Malaisie) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Vous n'êtes pas étranger à cette enceinte. Votre travail, votre savoir-faire et vos contributions de ces dernières années ont aidé à façonner et à renforcer les travaux de la Conférence. Soyez assuré de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation.

Nous tenons, par votre entremise, à saluer le travail de vos prédécesseurs, en particulier de l'Ambassadeur Jazaïry, de l'Algérie, qui a prolongé l'élan initié par les présidents de cette année. Son expérience unique, son pragmatisme et son efficacité professionnelle, associés à une rare capacité à garder le contact avec les délégations, ont permis à la Conférence d'aller de l'avant et d'adopter le document CD/1863, auquel ma délégation souscrit pleinement. Nous le félicitons, ainsi que sa délégation, pour les efforts consentis.

Alors que la Conférence du désarmement restait paralysée, et ce depuis plus de onze ans, les menaces existantes et de nouvelles menaces ont continué à proliférer en dehors de ces murs, mettant en danger la paix et la sécurité internationales. Le document CD/1863 est le fruit d'un équilibre délicat, d'un travail minutieux qui allie avec succès et exhaustivité les efforts faits au cours des ans par la Conférence alors qu'elle était dans l'impasse. Il représente le coup de pouce véritablement nécessaire pour faire face aux difficultés croissantes liées à la prolifération des armes nucléaires et à l'insécurité qui existent autour de ces armes.

Nous nous félicitons du mandat concernant les quatre questions fondamentales énoncées dans le document CD/1863. L'appel à entamer des négociations sur un traité vérifiable interdisant la production de matières fissiles aux fins de la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, tel qu'il a été exprimé dans le document CD/1863, arrive à point nommé et constitue une des étapes clefs vers un désarmement nucléaire. Un tel traité est essentiel pour prévenir la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires.

Nous soulignons que les autres questions centrales, à savoir le désarmement nucléaire, les garanties négatives de sécurité et la prévention d'une course aux armements

dans l'espace, sont d'égale importance, et nous attendons avec impatience les discussions de fond qui auront lieu au sein des groupes de travail respectifs, sans exclure la possibilité de négociations futures sur ces questions.

S'agissant de la mise en œuvre du programme de travail défini dans le document CD/1863, je tiens à exprimer officiellement la position de ma délégation. Nous soulignons l'importance des principes de représentation géographique équitable et de rotation. Ma délégation estime que ces principes pourraient être appliqués de pair et avec soin à la répartition du travail entre les différents groupes dans la nomination des présidents et coordonnateurs spéciaux. Étant donné le temps limité prévu dans le calendrier de cette année, il est important que ces principes soient appliqués de manière pratique, afin d'assurer la continuité des travaux de la Conférence. Nous espérons que la Conférence sera en mesure de nommer les présidents des groupes de travail et les coordonnateurs spéciaux dans les temps.

En ce qui concerne la répartition équilibrée du temps, nous sommes attachés à l'idée d'un calendrier équilibré qui permettrait de s'assurer que les groupes de travail sur les quatre questions centrales seraient traités de manière équitable, de même que les travaux des coordonnateurs spéciaux sur d'autres questions spécifiques. Dans le même temps, il faut tenir compte de la possibilité de faire participer des experts venus des capitales. Là encore, il faudra faire preuve de réalisme et de souplesse, compte tenu des contraintes de temps auxquelles nous sommes confrontés cette année.

À ce stade, ma délégation s'abstiendra de faire des propositions précises sur le calendrier ou sur la façon dont la répartition doit être faite, car nous sommes confiants dans la sagesse de la présidence de cette année. À cet égard, Nous nous réjouissons de recevoir votre proposition de calendrier de travail.

Nous recommandons vivement que des efforts soutenus soient faits pour permettre à la Conférence du désarmement d'entamer ses travaux de fond dès que possible. Nous soulignons que les décisions prises sur les questions susmentionnées doivent aussi être fondées sur le règlement intérieur. Nous tenons à exprimer notre gratitude pour la manière transparente avec laquelle vous avez mené votre travail.

En conclusion, permettez-moi de vous assurer que ma délégation est prête à travailler avec vous et avec les autres membres de la Conférence dans l'espoir que nous serons bientôt en mesure de commencer à mettre en œuvre le programme de travail que nous avons adopté.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie le représentant de la Malaisie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je donne la parole à la représentante du Mexique.

M^{me} Garcia Guiza (Mexique) (*parle en espagnol*): Je vous remercie, Monsieur le Président. Ma délégation est particulièrement heureuse de voir l'Argentine présider la Conférence du désarmement à un moment historique au cours duquel, après douze années d'inactivité, nous avons adopté le programme de travail tant attendu qui va nous permettre de commencer notre travail de fond.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de saluer l'état d'esprit positif dans lequel vous avez dirigé cette instance et de vous rappeler que vous pouvez compter sur le plein appui de la délégation mexicaine dans l'accomplissement de votre difficile tâche.

La Conférence du désarmement traverse une phase critique, alors que nous devons faire les premiers pas vers la concrétisation du programme de travail contenu dans le document CD/1863, que nous avons adopté le 29 mai 2009.

Une des premières de ces étapes consiste à désigner les délégations à la présidence des quatre groupes de travail, et les trois coordonnateurs spéciaux au titre de l'ordre du jour. Nous appuyons l'approche que vous avez proposée, selon laquelle les décisions en la matière doivent refléter un équilibre géographique pour que toutes les régions soient correctement représentées.

En conséquence, nous jugeons viable votre proposition visant à faire en sorte que quatre postes reviennent au Groupe des 21, deux au Groupe des États d'Europe occidentale et autres et un au Groupe des États d'Europe orientale, estimant qu'une telle répartition a fait ses preuves l'année dernière.

En deuxième lieu, nous devons établir un calendrier pour nos travaux. À cet égard, ma délégation préférerait que le temps soit réparti de manière à permettre d'aborder tous les points de l'ordre du jour avec la flexibilité nécessaire. À ce propos, ma délégation compte sur vous pour soumettre votre proposition dans les prochains jours, afin qu'elle puisse faire des commentaires plus spécifiques.

Le Mexique est convaincu que l'atmosphère positive qui règne à la Conférence et la souplesse dont font preuve les membres de la Conférence nous permettront bientôt de résoudre ces importantes questions de procédure et de nous mettre rapidement au travail.

En ce qui concerne l'utilisation qui sera faite de nos séances plénières, une question que vous avez soulevée à la dernière séance, ma délégation est d'avis qu'une fois que les groupes de travail et les coordonnateurs spéciaux auront commencé à travailler, les séances plénières pourront être mises à profit pour permettre aux groupes de rendre compte de leurs progrès et aux délégations de faire des déclarations au titre des points de l'ordre du jour, étant entendu que les questions de fond devront être résolues au fur et à mesure qu'elles se poseront.

Enfin, Monsieur le Président, permettez-moi de dire que, s'il est clair pour nous que le programme de travail que nous avons adopté concerne uniquement la présente session, nous voudrions souligner à quel point il importe que tout travail de fond commencé cette année puisse se poursuivre en 2010 afin que nous ne commencions pas la prochaine session dans la paralysie faute d'un programme de travail, une situation qui, malheureusement, pourrait retarder encore la réalisation de notre objectif commun, à savoir l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Président (parle en espagnol): Je remercie le représentant du Mexique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Khokher (Pakistan) (parle en anglais): Monsieur le Président, d'emblée, nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour les efforts que vous avez faits pour parvenir à un consensus sur la mise en œuvre du programme de travail de la session de 2009. Nous croyons que la Conférence doit maintenant se concentrer sur les questions susceptibles de faciliter une reprise rapide des travaux de fond sur les quatre questions centrales et sur les trois autres points de l'ordre du jour. À cet égard, nous tenons à apporter les précisions suivantes.

S'agissant de l'application de la règle du consensus, toutes les décisions doivent être prises sur la base de la règle du consensus, conformément au Règlement intérieur de la Conférence. En conséquence, la désignation des présidents des groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux, la répartition du temps et la préparation et l'adoption du rapport des groupes de travail seront arrêtées sur la base du consensus.

S'agissant de la désignation des quatre présidents et des trois coordonnateurs spéciaux, la sélection doit être guidée par le principe d'une répartition géographique

équitable. Nous nous félicitons de votre proposition à cet égard. Nous, membres du Groupe des 21, avons engagé des consultations sur cette question.

S'agissant du choix des présidents, la neutralité est le facteur clef qui nous permettra de parvenir à un consensus sur la désignation des présidents et des coordonnateurs spéciaux. Par conséquent, nous pensons qu'il est préférable que les présidents ne soient issus ni de la plate-forme présidentielle, ni de pays non parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ni de pays membres d'une alliance militaire, ni de pays jouissant d'une protection nucléaire.

S'agissant du mandat, le programme de travail de la Conférence a pour objectif clair de travailler sur les quatre questions centrales en vue de négocier des instruments juridiquement contraignants. La Conférence ne peut pas se contenter de discussions vaines qui n'auraient aucun résultat. Cet objectif étant clairement posé, il est important de tracer une feuille de route pour les travaux de la session 2009. Elle sera utile pour évaluer la situation à la fin de la session et déterminer le programme de travail pour l'année prochaine. En conséquence, nous proposons que des discussions soient consacrées aux mandats des groupes de travail.

S'agissant de la répartition du temps, les groupes de travail sur les quatre questions centrales doivent bénéficier d'un équilibre dans le temps qui leur est imparti. Nous avons également besoin d'accorder suffisamment de temps aux trois coordonnateurs spéciaux pour leur permettre d'explorer la voie à suivre par le biais de consultations.

S'agissant de la rotation des présidents, c'est là un autre point important. La durée des mandats des présidents doit être conforme au Règlement intérieur. Une solution pourrait consister à faire coïncider la durée de la présidence avec celle de la présidence de la Conférence. Nous sommes prêts à étudier d'autres possibilités.

S'agissant de la création de sous-groupes, les groupes de travail, une fois créés, devraient avoir des débats et des échanges d'idées afin de déterminer le nombre de sous-groupes requis pour chacun d'eux.

S'agissant du remplacement des présidents, nous devons déterminer avec précision si la présidence est assurée par une personne ou par un pays.

S'agissant du niveau des présidences, nous invitons les membres à débattre du niveau approprié pour les présidents des groupes de travail et les coordonnateurs spéciaux. À notre avis, le niveau doit être celui des ambassadeurs. Nous attendons avec impatience les points de vue des membres de la Conférence à cet égard.

Le Président (parle en espagnol): Je remercie le représentant du Pakistan de sa déclaration et je donne la parole au représentant de l'Indonésie.

M. Puja (Indonésie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Votre rôle et vos compétences diplomatiques sont d'une importance cruciale dans la quête de progrès dans nos travaux. Je voudrais également rendre hommage à vos prédécesseurs, notamment à l'Ambassadeur de l'Algérie, pour leurs efforts inlassables et leur détermination à mettre la Conférence sur les bons rails.

L'adoption, il y a deux semaines, du programme de travail contenu dans le document CD/1863 a été le résultat d'un travail acharné mené de bonne foi et l'aboutissement de l'objectif commun d'aller de l'avant dans le cadre de la Conférence du désarmement. Grâce à un climat favorable, cette décision a aussi, dans une certaine mesure, éviter le discrédit à la Conférence. Il est donc d'autant plus nécessaire que nous continuions à tirer le meilleur parti de cet élan et poursuivions nos objectifs, sur la base du document CD/1863. Nous devons faire en sorte que les mandats soient pleinement appliqués.

Les questions de procédure les plus urgentes doivent aussi être résolues, avant que nous engagions nos travaux de fond. Il nous paraît nécessaire de conserver notre esprit de coopération et de souplesse afin de réaliser des progrès. C'est pourquoi ma délégation estime qu'il est important de garantir l'ouverture et la transparence de tout le processus, et d'y associer tous les membres de la Conférence. Nous devons éviter toute démarche susceptible de préjuger de nos travaux futurs. Laissons s'engager ce travail constructif et ces discussions et voyons comment les choses évoluent. J'invite chacun d'entre nous à continuer à renforcer le processus et à développer la confiance. Par ailleurs, les progrès résident dans la force du dialogue et pourront être réalisés dans toute leur mesure en prenant en considération les préoccupations de tous.

Nous devons également rechercher efficacement les moyens de poursuivre nos travaux au cours de la prochaine session, puisque nous n'avons plus beaucoup de temps d'ici la fin de la présente session.

Nous attendons avec impatience le projet de calendrier de travail que vous vous apprêtez à nous soumettre. Ma délégation estime qu'il est important d'éviter les réunions parallèles ou contradictoires et d'allouer suffisamment de temps aux consultations et à la coordination, afin de nous permettre de mieux nous préparer.

Le calendrier doit aussi refléter un équilibre entre toutes les questions centrales. Le document CD/1863 renferme des mandats différents selon les groupes de travail, mais précise également que chaque groupe de travail et chaque coordonnateur spécial «tiendra compte de toutes les vues et propositions passées, présentes et futures». Par conséquent, les négociations menées par un groupe de travail ne doivent pas empêcher d'autres groupes de travail de poursuivre leurs travaux. Pour sa part, l'Indonésie entend contribuer aux débats sur tous les points de l'ordre du jour, y compris les garanties de sécurité contre l'emploi des armes nucléaires.

Nous venons d'adopter le programme de travail après douze ans d'attente. Cette impasse prolongée nous a appris certaines leçons. Par conséquent, nous devons être attentifs dans le choix de notre démarche, afin de recueillir un large soutien.

Le Président (parle en espagnol): Je remercie le représentant de l'Indonésie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine.

M. Wang Qun (Chine) (parle en chinois): Monsieur le Président, d'emblée je tiens à saisir cette occasion de saluer votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que votre longue expérience diplomatique et votre sagesse continueront à guider la Conférence vers de nouveaux progrès. La Chine apprécie les efforts inlassables que vous et les autres présidents avez faits pour aider la Conférence à parvenir à un accord sur des modalités de travail spécifiques.

Ces modalités spécifiques concernant la prochaine phase des travaux de la Conférence du désarmement constituent une priorité absolue pour nous. La Chine examine actuellement les positions de toutes les parties avant de formuler sa propre position. Dans l'ensemble, nous pensons, comme de nombreux collègues l'ont indiqué, que le Règlement intérieur de la Conférence et des principes tels que le principe d'équilibre sont de la première importance. À notre avis, ces règles et principes doivent être reflétés dans le programme de travail spécifique pour la phase suivante. Ces questions méritent plus ample réflexion afin que, sur cette base, nous puissions conclure rapidement un accord sur le programme de travail. La principale raison pour laquelle la Chine continue d'étudier les positions des différentes parties, tout en affinant sa propre position, tient au fait que certaines des questions ne sont pas très claires, et que nous avons besoin de demander des instructions de Pékin. Par exemple, nous croyons que les présidents ou les coordonnateurs pour les différents groupes de travail doivent être nommés dès que possible, ce qui sous-

entend la conclusion d'accords sur une forme de mécanismes subsidiaires de travail. Le mécanisme de travail a déjà été expressément défini dans le document CD/1864, mais comment faut-il régler la question des organes subsidiaires? Comment régler la question des présidents et coordonnateurs de ces organes? La Chine étudie actuellement les positions de toutes les parties sur ces différentes questions, et elle espère faire valoir son propre point de vue dès que possible.

En résumé, la Chine espère que tous les membres de la Conférence s'emploieront à préserver l'élan si durement acquis et le climat favorable qui prévaut actuellement à la Conférence, et qu'ils continueront à participer activement aux consultations intensives dans le but de parvenir rapidement à un programme de travail équilibré et de reprendre un travail de fond. La Chine continuera, comme elle l'a toujours fait, à jouer un rôle constructif dans ce processus.

Le Président (parle en espagnol): Je remercie le représentant de la Chine de sa déclaration et de ses paroles aimables, et je donne la parole au distingué représentant du Royaume-Uni.

M. Duncan (Royaume-Uni) (parle en anglais): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à cette fonction et de vous assurer de l'appui de la délégation du Royaume-Uni dans vos efforts. Je tiens également à rendre une nouvelle fois hommage à votre prédécesseur et à saluer son succès, lui qui nous a fait entrer dans une nouvelle ère. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues, en particulier à notre collègue japonais.

Nous avons écouté très attentivement le débat intéressant d'aujourd'hui, mais puisque le dialogue ne consiste pas à parler les uns des autres, j'aimerais faire quelques remarques spontanées sur certaines des choses que nous avons entendues aujourd'hui.

Certaines délégations ont soulevé des questions concernant les principes que nous devrions examiner si nous voulons réussir. Parmi celles-ci, nous en choisirions sans doute trois comme étant particulièrement importantes. Tout d'abord, la confiance que vousmême, Monsieur le Président, avez mentionnée. Nous saluons les déclarations très mesurées que nous avons entendues aujourd'hui, et nous sommes encouragés par ce que nous avons entendu en marge. Deuxièmement, la bonne foi. Elle est inutile si les pays tentent à présent de poser de nouvelles conditions. Le Règlement intérieur de cette organisation est ce qu'il est, et il est bien connu. Tout effort collectif exige de chacun qu'il accepte des compromis, pour nous éviter le piège de voir apparaître de nouveaux obstacles. Nous devons plutôt chercher des solutions nouvelles. Troisièmement, l'équilibre. Je pense qu'il est utile de souligner que du point de vue du Royaume-Uni, c'est une question très importante. Les sujets abordés dans le document CD/1863 (aujourd'hui, je crois, le document CD/1864) appellent une attention très sérieuse de notre part. La position du Royaume-Uni concernant un certain nombre de ces questions est bien connue, mais cela ne signifie pas que nous ne sommes pas prêts à nous investir. En effet, nous considérons qu'il est absolument essentiel de faire des progrès.

Si nous voulons avancer de façon déterminée et mesurée, comme notre collègue indonésien l'a dit il y a quelques minutes, le facteur clef est, à mon sens, d'exploiter les talents présents dans cette salle. Nous avons, dans tous les groupes régionaux, des collègues expérimentés qui ont gagné le respect de la Conférence dans leurs tâches précédentes en tant que présidents, coordonnateurs et présidents de la Conférence au cours des trois dernières années. Nous leur demandons instamment de prendre rapidement l'initiative afin de libérer la Conférence de son obsession passée concernant les points de procédure et de nous permettre de répondre aux attentes du monde extérieur, de nous concentrer sur le fond

de façon équilibrée et de mettre en œuvre la décision que nous avons prise il y a deux semaines.

Le Président (parle en espagnol): Je remercie le représentant du Royaume-Uni de sa déclaration et de ses paroles aimables, et je donne la parole au représentant des Philippines.

M. Domingo (Philippines) (parle en anglais): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, nous souhaitons nous associer à nos collègues pour exprimer notre joie de vous voir à la tête de la Conférence du désarmement et vous assurer de notre plein appui. Nous voudrions également remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur Jazaïry, qui a guidé efficacement cette instance vers l'adoption du document CD/1863. Les Philippines, comme vous le savez, doivent assumer la présidence de la Conférence d'examen du TNP de 2010, ce qui, logiquement, nous facilite considérablement la vie et le travail.

Un autre principe que ma délégation souhaiterait voir pris en considération est celui de l'inclusion. Je confirme que ma délégation comprend que les observateurs à la Conférence du désarmement jouiront, *ipso facto*, des mêmes droits et privilèges que les membres des groupes de travail et que les groupes des coordonnateurs spéciaux. Nous pensons que, comme l'a dit l'Ambassadeur du Royaume-Uni, il faut certainement exploiter les talents que nous avons ici, y compris parmi nos collègues figurant à la fin de la liste des observateurs. Là encore, nous tenons à confirmer que, selon nous, les États observateurs, par le fait d'avoir été admis à siéger en tant qu'observateurs aux sessions ordinaires de la Conférence, seront aussi, *ipso facto*, autorisés à participer aux travaux des groupes de travail et des coordinateurs spéciaux.

Le Président (parle en espagnol): Je remercie le représentant des Philippines de sa déclaration et de ses paroles aimables. D'autres délégations souhaitent-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas. Par conséquent, si vous en êtes d'accord, nous allons lever la séance. Comme je ne vois aucune objection, il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 11 h 10.